Feux de croisement: signaux acoustiques

(es) La traversée des rues constitue un problème et un risque particuliers pour les personnes aveugles et malvoyantes. Même aux passages réglés par des feux de signalisation, elles dépendent souvent de l'aide de piétons non handicapés. Des signaux sonores et tactiles associés aux feux améliorent notablement leur sécurité et leur autonomie.

Selon une étude datant de 1986 de la VSS (Union des professionnels suisses de la route) la nécessité pour les personnes handicapées de la vue de disposer de signaux supplémentaires aux feux de croisement, est incontestée. Les expériences faites avec les dispositifs existants sont, dans l'ensemble, bonnes. Un groupe de travail des instructeurs suisses en orientation et mobilité a établi un catalogue de revendications en 23 points, qui a servi de base à un projet de norme pour des signaux sonores et tactiles, élaboré par le Centre suisse, Service spécialisé pour la construction adaptée aux aveugles et malvoyants, en collaboration avec la Commission technique pour la construction adaptée aux aveugles et malvoyants.

Allez-y, passez!

Aux croisements réglés par des feux, les aveugles et malvoyants reconnaissent le moment où ils peuvent traverser selon le bruit des voitures démarrant parallèlement à eux. Mais cette technique n'est pas utilisable aux feux qui réagissent à la circulation. On installe de plus en plus souvent des feux qui sont modifiés par le passage d'un autobus prioritaire, ou qui passent au vert avant ou après le démarrage de la circulation parallèle, pour protéger les piétons des voitures tournant à droite, ou des signaux lumineux avec phase verte pour les piétons sur tous les axes en même temps, ou encore des feux qui ne passent au vert que si les piétons en actionnent la commande. Dans ces cas-là, des dispositifs acoustiques et tactiles supplémentaires sont indispensables. Ils contribuent notablement à la sécurité des aveugles et malvoyants, leur offrant des équivalents acoustiques et tactiles aux feux rouges: un son bien audible ainsi que des vibrations clairement perceptibles.

Sécurité aussi dans d'autres villes

Un Luganais doit lui aussi pouvoir traverser un carrefour réglé par des feux à Zurich. Mais, comme seuls des préscriptions contraignantes peuvent conduire à des solutions uniformes, on essaie maintenant de les fixer en tant que norme de la VSS. Le projet de la norme définit les critères de base pour la solution qu'il convient d'adopter dans chaque cas, laissant assez de latitude pour répondre aux conditions locales (voir encadré). Dans les installations nouvelles et les transformations, les dispositifs supplémentaires doivent être inclus dans les plans. C'est la condition pour qu'à la longue un réseau piétonnier pour les aveugles et les malvoyants puisse se constituer. La pratique actuelle, selon laquelle on ne monte ces signaux supplémentaires que sur demande expresse, et avec la preuve du besoin, cette pratique limite la liberté de mouvement des personnes concernées; elles ne trouvent en effet des feux ainsi équipés que sur leur itinéraire quotidien. A Zurich, on démonte même ces dispositifs lorsqu'un handicapé de la vue déménage.

Extrait du projet de norme

Poteau des feux
- pour une meilleure visibilité le poteau sera placé de préférence au milieu du passage zébré, juste au bord du trottoir
- aucun obstacle ne gênera l'approche du poteau (panneaux en saillie, corbeilles à papier, distributeurs de journaux, etc.)

Feux sans commande
- des signaux acoustiques rouges et verts continus
- un signal vert tactile continu (vibrateur)
- si les riverains sont gênés: au lieu du signal acoustique rouge et vert, un signal acoustique d'orientation (tac tac) et déclenchement du son par pression sur un bouton

Feux avec commande
- signal acoustique d'orientation continu (tac tac), audible à 4 m au min. conduisant à la boîte de commande
- le bouton de commande déclenche simultanément le signal acoustique et le signal vert tactile (vibration)

Numéro 25
Avril 1996

Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen

Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés

Centro svizzero per la costruzione adatta agli andicappati

Bulletin d'information

Le Centre suisse recommande:

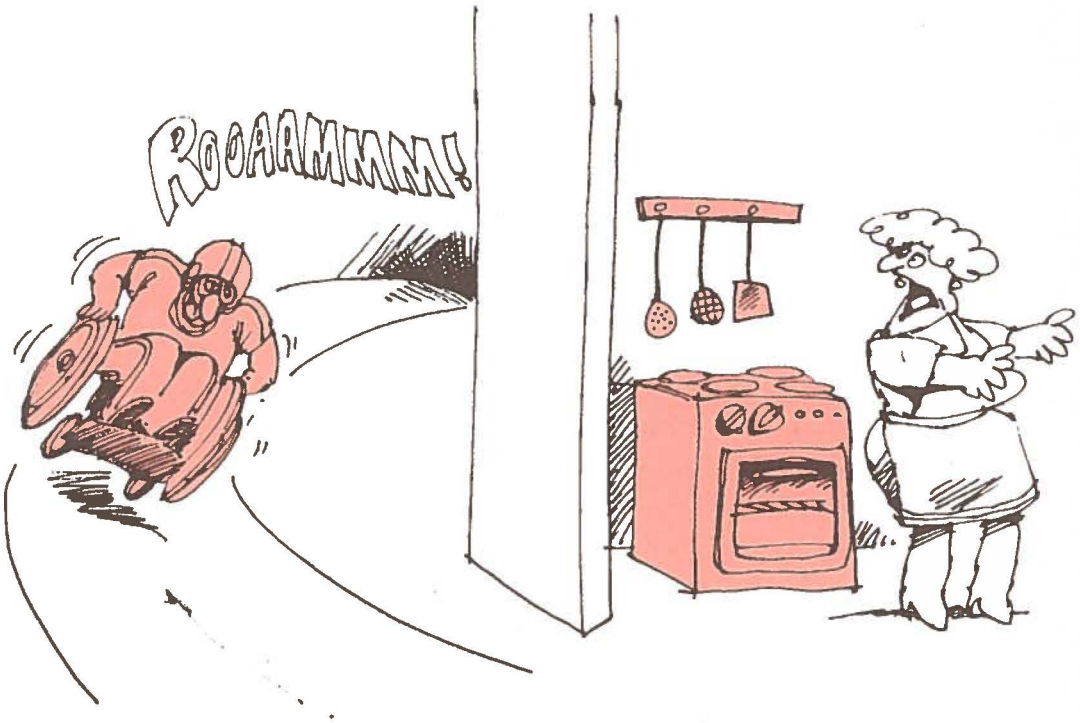

Cuisines à la carte